



DECLARATION LIMINAIRE AU CNAS DU 24 JANVIER 2024

Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

Ce qui est exceptionnel avec l'exercice des vœux, que par ailleurs, nous vous présentons pour vous, vos familles et vos proches, c'est que l'on sait pertinemment qu'ils ne nous engagent en rien tant nous sommes peu maîtres des évènements futurs. C'est une borne pour se projeter, mais cette année 2024 quel est le futur des agents ? Ils doivent se « réjouir » de l'augmentation de 5 points d'indice lorsque les tarifs du gaz de l'électricité et le panier de la ménagère explosent. L'action sociale prend toute son importance et nous actons l'augmentation du budget alloué.

Pour la CGT, la présentation de ce budget ne nous convient pas, nous souhaitons par écrit une répartition plus fine dans chaque rubrique pour pouvoir nous projeter dans de nouveaux projets.

Nous attendons depuis la création du CESU 6-12 ans, que notre revendication du CESU 12-17 soit expérimenté. Nous saluons l'augmentation du budget alloué aux associations, en effet le travail des acteurs de l'action sociale de proximité doit être valorisé et récompensé à sa juste valeur.

Nous revendiquons que le secours régional passe de 350 euros à 500 euros et le secours national de 1300 à 1500 euros à titre exceptionnel.

Concernant la restauration, nous n'avons pas voté favorablement le budget de la Fondation d'Aguesseau où il est acté une augmentation de la grille tarifaire de la restauration parisienne alors que nous avons proposé une alternative qui n'a pas été retenu par les autres organisations syndicales. Nous souhaitons que les agents de Vendôme aient une solution de restauration comme tous les agents de ce ministère mais pas au tarif proposé par le restaurant Edouard VII , en effet cette convention est un puit sans fond pour le budget de la fondation.

Nous finirons par une note positive, nous avons consommé la totalité du budget alloué en 2023, c'est ce que nous nous souhaitons pour cette nouvelle année.